

DELIBERATION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

OBJET : Convention de partenariat et de dépôt vente Vignerons du Cap Leucate tarifs de vente	Les membres composant le Comité Directeur se sont réunis à Leucate, le 05 juin 2025 à 17h00, sous la présidence de Madame Céline CABAL Vice-Présidente, Présents : Représentant le Conseil Municipal : Mme Monique CHING - M. Richard FARINES - Mme Marie BRETON Mme Céline CABAL - Mme Hamel LAHCINI
Nombre de membres en exercice : 15	Représentant des hébergements touristiques : M. Patrice BESSON - M. Patrick HAMET
Convocation en date du : 28/05/2025	Représentant des prestataires d'activités de loisirs : M. Thierry LETARD
	Représentant des professionnels de la glisse : Mme Stéphanie GARDAIS
	Représentant de la viticulture et de la pêche : M. Jean Pierre FOURNIER
	Représentant des agences immobilières : M. Thomas BILLARD
	Formant la majorité des membres en exercice.
	Absents excusés : Représentant le Conseil Municipal : M. Michel PY - M Edouard PICAREL - Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL M. Hamdani BELACEL - Mme Véronique LACZNY VIGNES - M. Claude ROLLAND - M. Frédéric PERROT M. Lucas JAULENT - Mme Caroline BARBEAU TABOULET - M. Frédéric MAHDI - M. Alain MASSA
	Représentant des prestataires d'activités de loisirs : M. Sjoerd BIJKERK
	Représentant des restaurateurs Mme GARCIA Florence - M. Jean Michel MANDEMENT
	Représentant des professionnels de la glisse : M. BRIGASCO
	Représentant de la viticulture et de la pêche : M. Christophe GUINOT
	Représentant des agences immobilières : M. Adrien BEAUX
	Représentant des activités liées au port de plaisance : le 18/06/2025

Mme Patricia MAHE - M. Baptiste BEAUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame la Vice-Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Monsieur Matthew HUMPAGE - Directeur, est désigné comme Secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Tourisme,

Vu la convention de partenariat et de vente entre l'Office de Tourisme et «La SCV les Vignerons du Cap Leucate» fixant les tarifs

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur, **DECIDE A L'UNANIMITE** d'approuver cette proposition.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.D et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Leucate, le 05 juin 2025



Céline CABAL
Vice-Présidente

Voies et recours : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte à compter de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- D'un recours gracieux adressé à Mr. Le Président,
- D'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier,
- De la saisine de Mr. le Préfet de l'Aude en application de l'article L2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

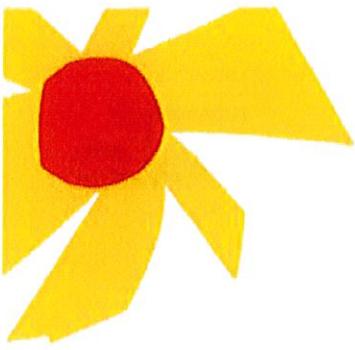
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-413721952-20250605-D2025_29_CR



CONTRAT DE DEPOT VENTE 2025

Entre les soussignés :

L'Office de Tourisme de Leucate

Espace Henry de Monfreid, 185 Rue du Veyret

Port Leucate

11370 LEUCATE

Siret : 413 951 752 00021

Ci-après dénommé « le dépositaire »-Le Vendeur

Et

SCV Les Vignerons du Cap Leucate

Adresse : Chai La Prade - 11370 LEUCATE

Siret 775 799 091 00027

Représentée par son Président, Lilian Copovi

Ci-après dénommé « le déposant »

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le déposant confie au dépositaire la vente de ses produits en dépôt-vente dans la boutique de l'Office de Tourisme de Leucate.

Article 2 – Produits concernés

Le déposant met en dépôt les produits listés en annexe du présent contrat. Ces produits restent la propriété du déposant jusqu'à leur vente.

Article 3 – Modalités de dépôt

Le déposant livre les produits en bon état et prêt à être commercialisés.

Le dépositaire s'engage à les exposer et les promouvoir dans sa boutique et à veiller à faire une rotation des stocks et des numéros de lots afin de garantir une bonne conservation des produits (FIFO 1^{ER} entré, 1^{er} sorti).

La livraison aura lieu le mardi ou le jeudi sous réserve que la commande soit passée la veille avant midi au service logistique de la coopérative par mail à servicelogistique@cave-leucate.com ou par tél au 04 68 33 20 50.

Minimum de commande : 30 bouteilles toutes références confondues.

Office de Tourisme
Classé Catégorie 1

Espace Henry de Monfreid
185 Rue du Veyret - Port Leucate - 11370 Leucate
Tel. +33(0)4 68 40 91 31 - info@tourisme-leucate.fr
APE : 7990Z / SIRET 413 721 952 00021 / APST IM0011120011 / TVA FR4041372195200021

REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2025
tourisme-leucate.com
73_00-011-413721952-20250605-D2025_29_CA



Article 4 – Prix de vente et commission

Le prix de vente est fixé par le déposant, en accord avec le dépositaire. Le dépositaire percevra la différence entre le prix de vente ttc et le tarif adhérent ttc.

Liste des produits avec tarifs en annexe.

Article 5 – Paiement des ventes

Le dépositaire reverse au déposant le montant des ventes, déduction faite de la commission chaque mois selon la procédure suivante :

- 1-Le responsable boutique enverra, tous les mois au déposant un état des ventes lui permettant de réaliser un devis qui sera communiqué à l'Office de Tourisme
- 2-L'Office de Tourisme édite un bon de commande permettant au déposant de déposer sa facture sur Chorus Pro et d'obtenir son règlement
- 3-Les devis et factures seront édités par le déposant au nom de « Dépôt vente Office de Tourisme Leucate » compte client dédié uniquement aux ventes du dépositaire.

Article 6 – Responsabilité

Le déposant ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol, perte ou détérioration des produits.

Les produits sont sous la responsabilité de l'Office de Tourisme pendant la durée du dépôt vente.

Article 7 – Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de 1 an Renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 1 mois.

Article 8 – Résiliation

Chaque partie peut mettre fin au contrat moyennant un préavis de 1 mois.

Les produits invendus devront être récupérés par le déposant sous 8 jours après la fin du contrat.

Article 9 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution du présent contrat sera soumis à la juridiction compétente.

Le contact de l'Office de Tourisme pour le dépôt vente est Mme Cécile Jeanson joignable au 0468409131 ou par mail à cecile.jeanson@tourisme-leucate.fr

Fait à Leucate , le

En deux exemplaires originaux,

Le déposant

Lilian Copovi

SCV LES VILLETTES DU LAC LEUCATE
Office de Tourisme
Classé Office de Tourisme

Espace Henry de Monfreid
185 Rue du Veyret - Port Leucate
11370 LEUCATE
Tél. 04 68 40 91 31 - info@leucate.net
SIRET 775 799 091 00027
APE : 7990Z / SIRET 404 1372195200021 / APST IM001120011 / TVA FR4041372195200021

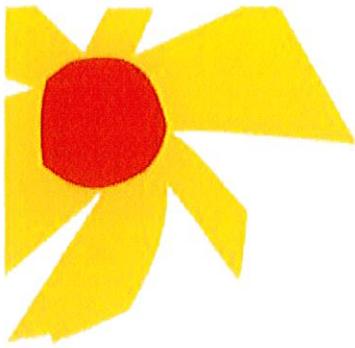
OFFICE DE TOURISME
Le dépositaire
Matt Humpage
Espace Henry de Monfreid
185 Rue du Veyret - Port Leucate
11370 LEUCATE
Tél. 04 68 40 91 31 - info@leucate.net

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2025

tourisme-leucate.fr Application agréée Egalité.com

73_00-011-413721952-20250605-D2025_29_C8



Conditions générales de DEPOT-VENTE

- 1. Le déposant garantit la conformité des produits aux normes en vigueur**
- 2. Le dépositaire se réserve le droit de refuser des produits jugés non conformes ou inadaptés**
- 3. Les produits sont déposés en consignation et restent la propriété du déposant jusqu'à leur vente**
- 4. Le dépositaire s'engage à fournir un registre des ventes consultables par le déposant**
- 5. Les produits invendus doivent être repris par le déposant dans un délai de 8 jours après la fin du contrat**
- 6. En cas de défaut de paiement du dépositaire, le déposant peut réclamer la restitution immédiate de ses produits.**

7. Le contrat est soumis au droit Français

Ces Conditions générales font partie intégrante du contrat signé entre les parties

Le déposant
Lilian Copovi

SCV LES VIGNÉOIS DU CHAI LEUCATE
DE QUINTILLAN ET DE ROQUEFORT DES CORBIER
Chai La Prade
11370 LEUCATE
Tél. 04 68 33 20 41
SIRET 775 799 091 00027

B/O

Le dépositaire
Matt Humpage

OFFICE DE TOURISME
Espace Henry de Monfreid
185 Rue du Veyret - Port Leucate
11370 LEUCATE
Tél. 04 68 40 91 31 - info@leucate.net

Office de Tourisme
Classé Catégorie 1

Espace Henry de Monfreid
185 Rue du Veyret - Port Leucate - 11370 Leucate
Tel. +33(0)4 68 40 91 31 - info@tourisme-leucate.fr
APE : 7990Z / SIRET 413 721 952 00021 / APST IM0011120011 / TVA FR4041372195200021

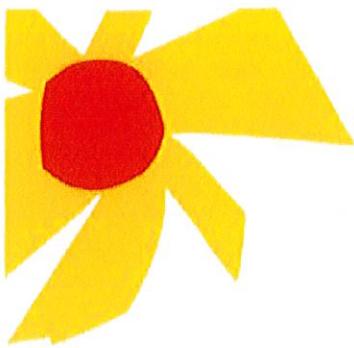
REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2025
tourisme.leucate Application agréée Egalité.com
73_00-011-413721952-20250605-D2025_29_C8

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2025

Application agréée E-legalite.com

73_00-011-413721952-20250605-D2025_29_C8



ANNEXE : LISTE DES PRODUITS

Taux de Commission dépositaire : se référer au prix d'achat ci-dessous

Produits	Prix de Vente TTC	Prix d'achat TTC
-Tresmoulis Blanc 75cl	8.90€	7.00€
-Muscat Doux 75cl (en période estivale)	7.30€	5.90€
-Muscat de Noel 75cl (en période de Noel)	8.70€	6.80€
-Le Belvedere 75cl	10.00€	7.00€
-Les Muralles de Cezelly Rosé 75cl	11.20€	8.20€
-Festa Rosa 75cl vin mousseux	8.50€	6.10€

Date
Le déposant
Lilian COPOVI

Le dépositaire
Matt HUMPAGE

SCV LES VIGNAVIERS DU LAC DE LEUCATE
DE QUINTILLAN ET DE ROQUEFORT DES CORBIER
Chai La Prade
11370 LEUCATE
Tél. 04 68 33 20 41
SIRET 775 799 091 00027

R/O

OFFICE DE TOURISME

Espace Henry de Monfreid
185 Rue du Veyret - Port Leucate
11370 LEUCATE
Tél. 04 68 40 91 31 - info@leucate.net

Office de Tourisme
Classé Catégorie 1

Espace Henry de Monfreid
185 Rue du Veyret - Port Leucate - 11370 Leucate

Tel. +33(0)4 68 40 91 31 - info@tourisme-leucate.fr

APE : 7990Z / SIRET 413 721 952 00021 / APST IM0011120011 / TVA FR4041372195200021

REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2025
tourisme.leucate Application agréée Egalité.com
73_00-011-413721952-20250605-D2025_29_C8

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2025

Application agréée E-legalite.com

73_00-011-413721952-20250605-D2025_29_C8